

LES ÉLECTIONS 2024 À L'ORDRE DES EXPERTS- COMPTABLES DE LA RÉUNION

**NOTRE
PROGRAMME**



**Unis aujourd'hui,
connectés pour demain !**

NOTRE CANDIDAT À LA RÉUNION

Retrouvez mon profil LinkedIn en flashant le QR code.



JÉRÔME CANABADY MOUTIEN

Expert-comptable

Expert-comptable, installé à La Réunion, je suis à la tête d'un cabinet mono-associé que j'ai créé il y a 8 ans. Cette expérience ex-nihilo, riche de rencontres inspirantes et d'échanges constructifs, a progressivement forgé une vision pour l'avenir de notre métier et m'a naturellement amené à m'engager.

Ma candidature à la présidence de l'Ordre des Experts-Comptables de La Réunion est guidée par ma volonté de continuer à promouvoir notre profession auprès de l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs de notre région. Nous devons également nous positionner comme des acteurs incontournables de la transformation numérique de notre écosystème afin de renforcer l'efficacité de nos prestations.

Aussi, je souhaite être un lien entre cette nouvelle génération d'inscrits et ceux qui ont façonné notre territoire. Mon objectif a toujours été de rassembler et d'encourager le dialogue entre nos membres, afin de renforcer la cohésion et la solidarité au sein de notre profession.

Je me présente avec conviction à cette élection et compte sur votre soutien pour mener, ensemble, notre profession vers un horizon commun.

NOTRE VISION

Notre mandature repose sur une volonté claire de faire de la profession d'expert-comptable un acteur incontournable du développement économique et de la transformation numérique à La Réunion. En s'appuyant sur les actions entreprises, l'objectif est de renforcer l'influence et la visibilité de la profession, tout en favorisant l'interprofessionnalité et la cohésion entre ses membres.

Cette vision se traduit par :

- La **défense de l'exercice réglementé**, en mettant en avant l'expertise et la valeur ajoutée des experts-comptables auprès des acteurs économiques et institutionnels.
- Le **développement numérique**, qui vise à positionner les experts-comptables comme les leaders de la digitalisation des entreprises, tout en assurant la protection des données et en optimisant les processus internes.
- L'**accompagnement des talents et des nouveaux métiers**, pour préparer la profession aux enjeux futurs et garantir une montée en compétences des collaborateurs.
- L'**engagement à renforcer la place de notre territoire dans les instances nationales** pour défendre nos intérêts spécifiques et rendre les politiques publiques adaptées aux réalités ultramarines, tout en favorisant l'attractivité des talents locaux.

CONTACT

IFEC La Réunion

Jérôme Canabady Moutien
j.moutien@cabinetjcm.re
+262 692 86 07 84

Crédit photos : Aurélie COUDIERE, IFEC Réunion

LES CANDIDATS IFEC POUR LA RÉGION RÉUNION



JÉRÔME
CANABADY
MOUTIEN



YANN
TESSIER



VIRGINIE
JEAN BAPTISTE



KERIM
MOUSSA



REGIS
LANTIN



ISABELLE
ESPERANCE



GUILLAUME
ATEC-TAM



RICHARD
LIN



CAROLINE
YOTI MOHANE



JOUNAID
ZADVAT



PIERRICK
MITAINE



CAROLE
TIMOL AKHOUN

Liste complémentaire



STÉPHANE
ANTERIEUR



LAURENCE
ROLLAND

NOS AMBITIONS RÉGIONALES

AMBITION 1 :

PROMOUVOIR LA PROFESSION AUPRÈS DES INSTITUTIONS ET DU GRAND PUBLIC

→ Orientation 1 : Lobbying

Action : Rapprochement avec les organisations institutionnelles et politiques locales

Faire connaître la richesse de notre métier aux parties prenantes locales et nous impliquer pleinement dans le développement économique de l'île et les éclairer sur l'impact des lois sur les entreprises.

→ Orientation 2 : l'interprofessionnalité

Action 1 : Mise en place d'événements d'information communs

Instaurer annuellement la journée du chiffre et du droit réunissant les experts-comptables et les professions juridiques pour favoriser les synergies et établir l'expertise collective comme pilier de l'économie locale.

Action 2 : Créer des rencontres conviviales

Proposer des rencontres régulières pour favoriser les échanges informels et conviviaux entre avocats, notaires, huissiers et experts-comptables, administrateurs, mandataires, et ainsi renforcer l'interprofessionnalité.

→ Orientation 3 : Gagner en influence

Action : Contribuer au développement du territoire

Positionner l'expert-comptable comme un contributeur stratégique du développement régional en coorganisant des journées d'information sur la durabilité, l'économie sociale et solidaire, l'innovation, l'agriculture, les relations économiques dans la zone Océan Indien.

AMBITION 2 :

ÊTRE L'ACTEUR CLÉ DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

→ Orientation 1 : Accompagner les cabinets dans l'intégration des outils numériques

Action 1 : Faciliter la transition vers la Facture électronique

Accompagner les cabinets dans la mise en place de la facturation électronique via des formations, un guide pratique, et une sélection d'outils adaptés. L'objectif est d'assurer une transition fluide, conforme aux obligations légales, tout en augmentant l'efficacité des processus comptables et la sécurité des données.

Action 2 : Kultur Numérik

Elever la journée annuelle Kultur Numérik au rang des événements majeurs de notre écosystème et création d'un Club numérique permettant l'identification des outils, leurs avantages/inconvénients et l'échange entre confrères sur les méthodes d'utilisation.

Action 3 : Renforcer la sécurité contre les cyberattaques

Organiser des sessions de sensibilisation sur les cyberattaques et partager les bonnes pratiques pour protéger les cabinets et leurs données

NOS AMBITIONS RÉGIONALES

→ Orientation 2 : Accroître la compétence des collaborateurs en matière numérique

Action 1 : Actions de formation à l'utilisation des logiciels

Mettre en place des formations spécifiques et régulières pour que les collaborateurs maîtrisent pleinement les logiciels métiers et les outils numériques essentiels à la productivité.

Action 2 : Lancer le programme Cap' Cab numérique

Dans la lignée de l'initiative prise par notre confrère, nous souhaitons créer un format de Cap'Cab combinant des compétences comptables et informatiques afin de favoriser la modernisation des structures et anticiper les évolutions numériques.

AMBITION 3 : RENFORCER L'UNITÉ DE LA PROFESSION RÉGLEMENTÉE ET SÉCURISER L'EC

→ Orientation 1 : Rapprocher le CROEC de ses membres

Action 1 : « Choppe ton ordre »

Organiser des visites des permanents de l'Ordre dans les cabinets pour que chaque confrère connaisse et s'approprie les outils et dispositifs mis à sa disposition par le CNO.

Action 2 : Proposer des événements conviviaux

Afin de permettre aux confrères d'échanger et de renforcer la cohésion de notre profession, nous souhaitons créer des événements à vocation festive et conviviale.

→ Orientation 2 : Innover dans la lutte contre l'exercice illégal

Action 1 : Sensibilisation des partenaires bancaires

Collaborer avec les banques pour sensibiliser au cadre réglementaire de la profession et lutter contre l'exercice illégal.

Action 2 : Sensibilisation des fédérations

Mettre en lumière les risques pour les entreprises ayant recours à l'exercice illégal par des actions de sensibilisation auprès des syndicats patronaux et fédérations professionnelles.

AMBITION 4 : CAP 2030

→ Orientation 1 : Embarquer l'expert-comptable vers l'expert-conseil

Action 1 : Former l'expert-comptable aux nouveaux métiers

Mettre en place des formations spécifiques sur de nouvelles méthodologies orientées "accompagnement conseil" pour que les experts-comptables intègrent plus rapidement les nouvelles missions de conseil et de gestion.

Action 2 : Préserver la santé du professionnel

Proposer des ateliers et des échanges sur les bonnes pratiques de management et d'organisation interne afin de permettre au professionnel de libérer du temps, de concilier vie personnelle et professionnelle.

NOS AMBITIONS RÉGIONALES

→ Orientation 2 : Développer les compétences internes des collaborateurs

Action 1 : Valoriser les ressources humaines par le développement des nouveaux métiers

Développer les compétences des collaborateurs, d'abord pour l'attractivité de notre métier, ensuite pour lui permettre d'évoluer en responsabilité, et nous permettre de favoriser l'émergence des nouvelles missions qui s'ouvrent à nous.

Action 2 : Créer les métiers d'accompagnement en Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Développer des métiers spécialisés dans l'accompagnement des entreprises en matière de RSE, pour répondre aux exigences croissantes de durabilité et de conformité réglementaire.

→ Orientation 3 : Simplifier le recrutement au sein des cabinets

Action 1 : Attirer des talents nationaux

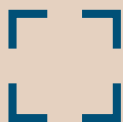
Faciliter le retour sur le territoire réunionnais des talents nationaux en menant des actions de communication auprès des écoles de la profession, et via des plateformes nationales ou sites internet professionnels.

Action 2 : Favoriser le développement de nouveaux collaborateurs

Collaborer avec les écoles locales afin d'intégrer au sein des cursus existants de journées de formation sur nos méthodes professionnelles et renforcer les liens entre les étudiants et notre profession.

Action 3 : Organiser des journées de recrutement

Mettre en place des journées de recrutement de type "job dating" pour attirer les étudiants et leur faire découvrir les avantages de la profession.



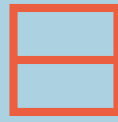
PROTÉGER / DÉFENDRE

Le syndicat défend les intérêts de la profession comptable.



LIBERTÉ / DYNAMISME

Une démarche prospective anticipant le futur cadre d'exercice.



ÉQUITÉ

Fort de sa diversité, l'IFEC regroupe des cabinets de toutes tailles.



REPRÉSENTER / SERVIR

Promouvoir les spécificités de notre exercice professionnel.

NOS AMBITIONS EN LIEN AVEC LE PROGRAMME NATIONAL

AMBITION 5 : AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE NOTRE PROFESSION

→ **Orientation 1 : Créer une meilleure articulation entre le Conseil national, les Conseils régionaux et les Conseils départementaux**

AMBITION 6 : VALORISER LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

→ **Orientation 1 : Renforcer la place des territoires d'outre-mer dans les instances de la profession**

→ **Orientation 2 : Ancrer la profession ultramarine dans l'écosystème outre-mer au niveau national**

→ **Orientation 3 : Agir au national pour faciliter la vie des consœurs et des confrères d'outre - mer**

Conclusion

Notre profession a besoin d'unité et de force pour se faire entendre. L'IFEC incarne cette unité et ce consensus en rassemblant les cabinets mono, duo ou multi-associés et les différents modes d'exercice.

Cette ouverture, au cœur de l'ADN de l'IFEC, est essentielle pour défendre l'unité de notre profession. Elle nous permet d'anticiper l'avenir et de préparer chacun à s'adapter aux évolutions des réglementations et de la société.

Avec cette vision unifiée et un changement de posture du CNOEC - plus pro-actif envers les partenaires de solutions de la profession et les parties prenantes, nous nous connecterons à notre avenir avec notre marché, tout en intégrant les avancées technologiques.

Voter pour l'IFEC, c'est choisir l'unité, la pérennité et le développement de notre profession réglementée.

NOS AMBITIONS NATIONALES AVEC DAMIEN CHARRIER ET FLORENT BURTIN



Retrouvez l'intégralité de notre programme en flashant ce QR Code

AMBITION N°1

SIMPLIFIER LA VIE DES CABINETS ET DES COLLABORATEURS

→ Affirmer l'identité numérique professionnelle de l'expert-comptable

- Créer l'identité numérique professionnelle de l'expert-comptable
- Étendre l'identité numérique aux collaborateurs avec délégation

→ Adapter le mandat implicite aux défis actuels de la digitalisation et de la complexité administrative

- Renforcer l'interopérabilité pour simplifier les démarches administratives (DGFIP, URSSAF et autres organismes)
- Généraliser des accès en Single Sign-On (sso) en simplifiant l'accès aux plateformes administratives via un système unique de connexion

→ Mettre en place une veille législative pour alerter le gouvernement sur l'inflation normative et supprimer les contraintes déclaratives

AMBITION N°2

S'ENGAGER DANS UNE MANDATURE NUMÉRIQUE ET SÉCURISÉE

→ Créer les conditions de la réussite du virage de la digitalisation de la profession et accompagner celle-ci

- Favoriser la mise en place de la facture électronique sur la base du volontariat dès 2025 pour gagner en productivité
- Créer un diagnostic de maturité digitale du cabinet et de ses collaborateurs pour les accompagner dans leur processus de digitalisation
- Définir les fonctionnalités pour nos logiciels métiers auprès des acteurs numériques de la profession

→ Sécuriser les relations avec les partenaires

- Rédiger un cahier des charges de CGU (conditions générales d'utilisation) et CGV (conditions générales de vente) conformes à la déontologie et aux spécificités de la profession
- Programmer des campagnes de test d'intrusion (cybersécurité) en accord avec les éditeurs en mode SaaS

→ Créer nos outils de demain : IA souveraine/Data Lake/Référentiel unique et interopérable pour les coffres-forts numériques

- Développement d'une IA réservée aux experts-comptables pour utiliser les données chiffrées conformément au secret professionnel et à la RGPD
- Créer le Data Lake de la profession
- Créer un référentiel unique et interopérable pour les coffres-forts numériques (RIC: Relevé d'identité de Coffre-fort numérique)

AMBITION N°3

VALORISER LES RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES NOUVEAUX MÉTIERS

→ Reconnaître les ressources humaines comme un pilier essentiel de la profession

- Favoriser l'émergence de la Gestion des compétences
- Créer un passeport universel qualifiant « collaborateur » sécurisé et assurant la portabilité des qualifications acquises (cybersécurité/Data analyse/LBC-FT.)

→ Permettre l'émergence de nouveaux métiers dans les cabinets en donnant la parole aux talents

- Favoriser la formation et l'apparition de nouveaux métiers chez nos collaborateurs et les professionnels : full service administratif, data analyste, « Cost-killer », contrôle de gestion externalisé, management administratif et financier externalisé, DAF externalisé, RH externalisées
- Ouvrir les commissions du CNOEC aux représentants du CJEC et de l'ANECS

→ RSE et Durabilité

- Créer un autodiagnostic sur la maturité du cabinet en matière de RSE et un kit d'utilisation et d'accompagnement
- Créer les métiers d'accompagnement en RSE: bilan carbone, assistance à la mise en place et l'établissement des rapports CSRD, mise en place des outils de gestion et de reporting de la CSRD, analyste conformité RH
- Créer un parcours de formation sur la RSE pour le cabinet et pour la mise en place de services à destination des clients
- Pour le « S » de Sociétal, favoriser le développement de la mission « analyse conformité sociale » à la législation et aux conventions collectives

AMBITION N°4

RENFORCER ET PROMOUVOIR L'UTILITÉ DE NOTRE PROFESSION RÉGLEMENTÉE, GAGNER EN INFLUENCE

→ Revenir aux fondamentaux de la profession et de notre Institution

- Créer une commission de simplification pour promouvoir des actions concrètes et régulières
- Renforcer la promotion de notre profession réglementée {par le financement d'une chaire universitaire dédiée à celle-ci}

→ Innover dans la lutte contre l'exercice illégal et la fraude

- Permettre au tiers de vérifier qu'un document unique est signé par un expert-comptable inscrit au tableau
- Favoriser la reconnaissance de l'expert-comptable par rapport aux illégaux

→ Communiquer et renforcer la notoriété de l'expert-comptable

- Renforcer le lobbying du CNOEC et mettre en place un programme de collaboration avec les institutions influentes {syndicats patronaux, Conseil National du Numérique ...}
- Communiquer sur la reconnaissance numérique de l'expert-comptable et de la traçabilité de sa signature

AMBITION N°5

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE NOTRE PROFESSION

→ Créer une meilleure articulation entre le Conseil national, les Conseils régionaux et les Conseils départementaux

- Renforcer l'autonomie des Conseils régionaux et des Conseils départementaux
- Valoriser l'engagement bénévole au sein des CRO et CDO

→ Transparence, Confiance et Évaluation des actions du CNOEC

- Faire le premier rapport de durabilité du CNOEC
- Nommer deux co-commissaires aux comptes au CNOEC
- Engager une agence de notation indépendante pour évaluer les politiques du CNOEC

AMBITION N°6

VALORISER LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

→ Renforcer la place des territoires d'outre-mer dans les instances de la profession

- Inclure l'outre-mer dans chaque réflexion ou action menée au niveau national

→ Ancrer la profession ultramarine dans l'écosystème outremer au niveau national

- Être force de proposition de fond auprès des pouvoirs publics et des acteurs ultramarins

→ Agir au national pour faciliter la vie des conseillers et des confrères d'outre-mer

- Amplifier l'attractivité de la profession en outre-mer
- Développer les compétences locales